N°ISSN : 2681-286X (papier) -2742-0981 (en ligne)

Paroisse Ste. Thérèse

Dim	01	26 ^{ème} DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE
		10h30 Messe Dominicale
_		Fête patronale Ste Thérèse
Lun	02	/
Mar	03	8h00 Chapelet
Mer	0.4	8h30 Messe suivie d'un temps d'adoration
	04	/
Jeu	05	/
Ven	06	/
Sam	07	20h30 Eucharistie des communautés N.C
Dim	80	27 ^{ème} DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE
		10h30 Messe Dominicale (Quête pour les pauvres) + Josette PADAPOPOULO et Bertrande Roussin
		+ Josette FADAFOFOOLO et Bertrande Roussin
Lun	09	
Mar	10	8h00 Chapelet
Mer	44	8h30 Messe suivie d'un temps d'adoration
	11	/
Jeu	12	/
Ven	13	/
Sam	14	20h30 Eucharistie des communautés N.C
Dim	15	28ème DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE
		10h30 Messe Dominicale (Quête pour le chauffage) + Francine MUCK (épouse CHIMENTI)
Line	4.0	,
Lun	16	Shoo Charralat
Mar	17	8h00 Chapelet 8h30 Messe suivie d'un temps d'adoration
Mer	18	ST LUC APÔTRE ET EVANGELISTE
Jeu	19	/
Ven	20	/
Sam	21	20h30 Eucharistie des communautés N.C
Dim	22	29 ^{ème} DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE
		10h30 Messe Dominicale (Quête pour la Mission)
		+ Pulqueria AREIAS DA CUNHA et Antonio SOUSA
		MOREIRA
Lun	23	/
Mar	24	8h00 Chapelet
Man		8h30 Messe suivie d'un temps d'adoration
Mer	25	/
Jeu	26	/
Ven	27	/
Sam	28	20h30 Eucharistie des communautés N.C
Dim	29	30 ^{ème} DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE
		10h30 Messe Dominicale PROFESSION DE FOI
		+ Pour les défunts de l'année écoulée
Lun	30	/
Mar	31	/ 8h00 Chapelet
ividi	31	8h30 Messe suivie d'un temps d'adoration
		+ Famille LLICE 7AMI

+ Famille LUCE ZAMI

OCTOBRE 2023

Tél.:03.89.42.08.51

www.paroisse-saintetherese.com

Visites et communions aux personnes âgées et

<u>/ou malades</u> : durant la première semaine du mois.

Permanence pour les Confessions : Tous les samedis de 16h15 à 16h45 à St Pierre et Paul, et les mardis après l'adoration (entre 9h30 et 10h00) à Ste Thérèse ; ou sur RDV (Père Daniel ou Père Isacco).

Nos défunts :

- + Gustave MAIER, 89 ans
- + René MULLER, 95 ans

Nos joies:

Aitana FERNANDES

Baptême à venir :

Timéo JARLOT

Messes dominicales sur la Communauté de Paroisses

Samedi: 17h00 Sts Pierre et Paul. et 18h30 St.

Fridolin.

Dimanche: 9h00 St. Joseph.

Messes de semaine sur la Communauté de Paroisses :

Mercredi à 8h30 à St. Fridolin

Jeudi à 18h30 à Sts. Pierre et Paul (adoration à 17h45) Vendredi :

- St Joseph à 08 h30
- Maison de retraite de l'Arc à 11h00 : le 13/10 le 27 /10

HOLYWINS

Nous avons la joie de vous annoncer que la fête de HOLYWINS, ou « La Toussaint pour les enfants », aura lieu à nouveau cette année pour tous les enfants de la première communion et ceux de Kt-Junior (9-12 ans) avec leurs familles.

Cette fête, dans laquelle nous faisons mémoire des saints, se déroulera à la paroisse Saints Pierre et Paul l'après-midi même de la Toussaint, le mercredi 1^{er} novembre 2023 à 15h00.

1

PRIERE POUR TOUS LES DEFUNTS

Cette année nous ferons mémoire de tous nos frères défunts depuis novembre dernier au cours de la messe dominicale du 29 octobre. A cette occasion, et comme il est prévu par notre sainte Eglise, on peut gagner dans toutes les églises une indulgence plénière applicable aux défunts, à condition d'être en état de grâce, de visiter une église et d'y réciter un Pater et un Credo.

MOT DE CHRISTINE – COOPERATRICE PASTORALE

Chers paroissiens,

Depuis le 1 er septembre, j'ai reçu la mission de coopératrice de la pastorale de la communauté de paroisse des cheminées. Beaucoup d'entre vous me connaissent déjà, car c'est ma communauté de paroisses depuis de nombreuses années. J'ai habité le presbytère de St Fridolin durant 7 ans, assuré la permanence et aidé à la sacristie, rédigé la feuille de semaine plusieurs années et avec mon époux nous avons été catéchistes de la pastorale des jeunes de la communauté de paroisses.

Je me réjouis de cette nouvelle mission, qui est une mission de service : service à la communauté de paroisses, et donc à vous tous, Mais avant tout service à Jésus Christ, car à travers ma mission, j'espère aider l'Eglise à porter Jésus Christ à tous les hommes.



Je me réjouis également de collaborer pour cela avec le père Daniel et le père Isacco. J'ai été présenté à la communauté lors de la messe d'installation du père Daniel. C'était une messe magnifique et très émouvante car elle montrait le visage de l'église universelle : des jeunes, des vieux, des enfants, des sensibilités différentes étaient représentées.

Je souhaite que cette messe préfigure ce que sera ma mission : être là pour tous, sans jugement et sans discrimination.

Bien fraternellement,

Christine Cerqueira

LE MOT DU CURE

Il [Jésus] dit alors à ses disciples : « La moisson est abondante, mais les ouvriers sont peu nombreux. Priez donc le maître de la moisson d'envoyer des ouvriers pour sa moisson. » Mt 9,37-38.

J'aimerai partager avec vous ma joie dans le Christ car j'étais installé comme nouveau curé de la communauté de paroisses des Cheminées, qui comprend les églises de saint Joseph, de Saint-Fridolin, de sainte Thérèse et de saints Pierre-et-Paul, le 24 septembre 2023. Elle a été présidée par le délégué épiscopal Stanislas Mendy. Le même jour, le 24 septembre, dans mon pays la République Dominicaine a célébré la fête patronale : *La Virgen de las Mercedes* : Notre-Dame de la Merci.

Que la très sainte Vierge Marie m'aide à vous servir, que ce soit lorsque vous venez à nos églises ou lorsqu'on se



déplace chez vous pour faire une visite ou administrer le sacrement des malades. En effet, je tiens à vous dire que si vous avez besoin de rencontrer le curé ou le vicaire, vous pouvez appeler à la paroisse. Nous sommes là pour vous.

Surtout pour tous ceux qui sont plus vulnérables, comme par exemple les pauvres et les isolés. C'est pourquoi j'ai voulu prendre dans la messe d'installation le chant :



Dieu nous a tous appelés dont le refrain est : Nous sommes le corps du Christ, Chacun de nous est un membre de ce corps. Chacun reçoit la grâce de l'Esprit pour le bien du corps entier. Chacun reçoit la grâce de l'Esprit pour le bien du corps entier. Puis la première strophe commence par Dieu nous a tous appelés à tenir la même espérance, pour former un seul corps baptisé dans l'Esprit. Il y a un lien entre le Christ et l'Eglise. « Saint Paul affirme que de même que les membres du Corps humain, bien que différents et nombreux, forment un seul corps, ainsi, nous tous avons été baptisés à travers un seul Esprit dans un seul corps (cf. 1 Co 12,12-13).

Dans l'Église, continue le pape François, il y a donc une variété, une diversité de devoirs et de fonctions ; il n'y a pas une plate uniformité, mais une richesse de dons que distribue le Saint-Esprit ». (Audience générale mercredi 19 juin 2013).

Saint Paul présente l'Eglise comme un corps où le Christ est la Tête. Chaque membre est important, a une mission et une fonction pour l'ensemble du Corps (cf. Constitution dogmatique *Lumen Gentium* n. 7 Concile Vatican II).





<u>J'aimerai maintenant partager quelques</u> <u>réactions des paroissiens et paroissiennes</u> <u>qui ont participés à la messe d'installation :</u>

La célébration pour l'installation de notre nouveau curé Daniel Fernandez a été vraiment magnifique. L'émotion et la joie étaient au rendez-vous en notre belle paroisse Ste Thérèse. L'église était pleine, les jeunes étaient investis et les moments forts ont bien annoncé ce nouveau départ pour notre curé qui aura besoin de toute l'aide nécessaire afin de poursuivre la dynamique de notre communauté. (Inès)



L'installation du Père Daniel comme curé de la communauté de paroisses des cheminées a été un grand moment de communion, de partage et de prière des paroissiens avec leur prêtre dédié.

L'assemblée, heureuse d'être présente, a fait preuve d'une très grande ferveur particulièrement impliquée dans les beaux chants et la célébration. Les rayons du soleil traversant les vitraux ont contribué à embellir encore plus ce moment de prière. (Vincent) C'est avec beaucoup de joie et d'émotion que j'ai assisté à la messe d'installation du père Daniel comme curé et à l'accueil du père Isacco comme vicaire. Cela fait toujours chaud au cœur de voir une église remplie d'une foule aussi nombreuse composée de personnes de tous âges, venues de près comme de plus loin, pour fêter dans le Christ un tel événement. La messe présidée par le père Stanislas, vicaire épiscopal, et organisée avec soin était vivante, animée par de magnifiques chants, et célébrée dans une ambiance à la fois digne, solennelle et détendue.

Beaucoup de jeunes ont pu participer d'une manière active que ce soit au niveau du service de la messe par les nombreux servants d'autel, qu'au niveau de la proclamation de la Parole, par la lecture des demandes de pardon, la lecture de la prière universelle et bien sûr dans le service des chants.

Le Seigneur a choisi le père Daniel pour continuer à nous accompagner et c'est une vraie grâce pour moi et sans doute pour beaucoup d'entre nous – dans le sens où nous le connaissons. (Cette personne a souhaité conserver l'anonymat)



YOUCAT

[Source : 2011 Bayard Editions, Fleurus-Mame et Les Editions du Cerf, Paris]

<u>291. COMMENT UNE PERSONNE PEUT-ELLE DISCERNER SI SON AGIR EST BON OU MAUVAIS ?</u>

L'homme est en mesure de distinguer les bonnes des mauvaises actions parce qu'il est doté d'une raison et d'une conscience, qui lui permettent de juger clairement.

Trois éléments peuvent nous guider à distinguer les bonnes des mauvaises actions :

- 1. Ce que je fais doit être bon; une bonne intention ne suffit pas. Un cambriolage de banque est toujours grave, même si je le fais dans l'intention de donner de l'argent à des pauvres.
- 2. Même si ce que je fais est bon, toute mon action devient mauvaise si je l'ai accomplie dans une mauvaise intention. Par exemple : si je raccompagne une vieille dame jusqu'à sa maison, c'est bien. Mais si je ne le fais que dans l'intention d'un futur cambriolage, tout ce que j'ai fait est une mauvaise action.
- 3. Les circonstances de l'action peuvent diminuer la responsabilité, mais ne changent rien au caractère de bonté ou de malice d'un acte. Frapper sa mère est toujours mal, même si sa mère n'a jamais montré beaucoup d'amour.

292. EST-IL PERMIS DE FAIRE LE MAL POUR QU'IL EN RESULTE UN BIEN ?

Non il n'est jamais permis de faire le mal, même pour viser un bien.

Mais il peut arriver qu'il n'y ait pas d'autre solution, pour éviter un mal plus grand, que de choisir un moindre mal. La fin ne justifie pas les moyens. Il est erroné d'utiliser des embryons dans la recherche sur les cellules souches, même si l'on peut ainsi faire avancer la médecine. Il est erroné de vouloir « aider » la victime d'un viol en la faisant avorter de son enfant.